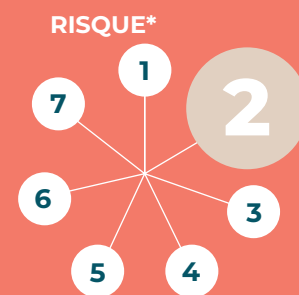


ECOFI OPPORTUNITÉS 360

Ecofi Opportunités 360 est un FCP "multi-actifs" ISR qui permet d'optimiser ses performances à court terme en architecturant des stratégies en rapport avec l'horizon de placement.

HORIZON D'INVESTISSEMENT
12 mois



Ecofi Opportunités 360 en bref...

- Un portefeuille multi-actifs pour optimiser le rendement de vos placements sur un horizon recommandé de 12 mois.
- Une allocation d'actifs prudente et réactive.

Investir dans Ecofi Opportunités 360

C'est rechercher de la performance à court terme en choisissant un fonds diversifié qui visite les sources de valeur par la construction d'un portefeuille prudent et géré de façon active à horizon 12 mois.

Offrir de nouvelles opportunités à court terme

- Une gestion discrétionnaire qui s'appuie sur les savoir-faire d'Ecofi en allocation d'actifs.
- Des stratégies nécessaires dans un univers de taux bas pour trouver des vents favorables.
- Un support d'investissement qui s'adresse à des investisseurs souhaitant une rémunération meilleure que celle des liquidités placées sur 12 mois.

Un univers d'investissement large utilisé avec méthode et prudence

Le portefeuille est exposé principalement aux marchés de taux par le biais d'OPC gérés et promus par Ecofi.

Toutes les classes d'actifs sont éligibles dans l'actif du fonds pour profiter de tendances globales et offrir au gérant les moteurs nécessaires pour rechercher des performances à court terme grâce à des allocations tactiques.

Profiter d'un savoir-faire

Ecofi Opportunités 360 c'est la combinaison :

- d'une méthode d'allocation d'actifs ISR structurée et mensuelle ;
- d'une équipe dédiée à un savoir-faire de plusieurs décennies.



||

La recherche de la performance se fait sur la propension du gérant à être réactif et diversifié dans les choix d'allocations dans un environnement volatil."

Frédérique Lefevre,
Gérante "multi-actifs" et obligations internationales

Gérante depuis 1993

*L'indicateur synthétique de risque et de rendement SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (à risque plus faible, rendement potentiellement plus faible) à 7 (à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection des segments d'actifs

Allocation globale par classe d'actifs

- ▶ Prévisions économiques dans le cycle croissance/ inflation
- ▶ Prévisions des marchés (grandes classes d'actifs à horizon 6 mois)
- ▶ Identification des axes d'investissement

2 Sélection des supports d'investissement

Allocation d'actifs spécifique

- ▶ Choix des supports d'investissement ISR*
- ▶ Intégration des contraintes (rating, pays, secteur, durée, volatilité)
- ▶ Constitution de portefeuilles modèles (par niveau de risque)

3 Construction du portefeuille

- ▶ Construction du portefeuille par briques d'allocation
- ▶ Pilotage des expositions du portefeuille dans le respect de l'allocation fondamentale
- ▶ Mise en oeuvre de la stratégie tactique (horizon 6 mois)

*Le filtre ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

EXPOSITION DU FONDS

- Une diversification des moteurs de performance est possible par le biais d'investissements sur l'ensemble des classes d'actifs
- Fourchette de sensibilité : [-1 ; +2]
- Fourchette crédit : [0 ; +3]
- Les actions (exposition au travers des OPC détenus par le FCP) dans la limite de 10% de l'actif
- L'exposition devise est de maximum 10% de l'actif
- L'actif est essentiellement investi en OPCVM et/ou FIA de droit français de toutes classifications AMF, et promus ou gérés par Ecofi, dans la limite de 100% de l'actif net du fonds. Les FIA éligibles à l'actif du FCP respectent les quatre critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

+ AVANTAGES

- Une forte expertise en gestion "multi-actifs"
- Une allocation court terme qui s'ajuste selon les circonstances de marché
- Une diversification et une répartition des risques selon une approche court terme
- Un support multi-actifs qui vise à offrir une rémunération supérieure à celle des liquidités sur 1 an

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et arbitrage de taux
- Risque crédit et de contrepartie
- Risque lié aux titres de créance subordonnés
- Risque de liquidité
- Risque lié à la gestion des garanties, juridique, durabilité

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : Part C : FR0007455894

Forme juridique : FIA de droit français

Classification SFDR : Article 8

Dépositaire / Conservateur : Caceis BANK France

Valorisateur : Caceis FUND Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 13/03/1990

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : International et Europe

Indicateur de comparaison : Au regard de son caractère discrétionnaire, la gestion du portefeuille pourra être comparée a posteriori à l'€STR.

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 10h00 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : 7622,45 € - La valeur nominale des parts du FCP a été divisée par 100 le 28 octobre 2003

Frais de gestion : Directs : 0,20% TTC maximum de l'actif net / Indirects : 2,50% TTC maximum de l'actif net

Commission de souscription : Directe : néant / Indirecte : néant

Commission de mouvement : 0,1196% sur actions

Commission de rachat : Directe : néant / Indirecte : néant

Commission de surperformance : Néant

Le FCP Ecofi Plus Multi a changé de nom pour Ecofi Opportunités 360 en date du 15 octobre 2015.

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Avertissement : Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPC qui y est décrit. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement la documentation réglementaire de l'OPC et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DICI. Seuls le prospectus de l'OPC et son DICI ainsi que ses derniers états financiers font foi. Ces documents sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elle ne sont notamment pas constantes dans le temps. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.